

SECTION PROPRETÉ URBAINE

BUDGET PREVISIONNEL

EXERCICE
2025



PRÉSENTATION M57

REPUBLIQUE FRANÇAISE



**Etablissements publics communaux et de coopération intercommunale :
SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25910270500037

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE YERRES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget Propreté Urbaine (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	52



99_DE-091-259102705-20250206-CS6_2025_02

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	56
B6 - Prêts	57
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	58
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	59
B7.3 - Etat des emprunts garantis	60
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	61
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	62
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	63
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	66
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	68
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	69

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1								
	Dépenses		Recettes		Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	3 118 977,31	3 118 165,42	3 383 576,48		477 755,03	A1	742 354,20	742 169,09
Investissement		94 443,43	376 860,82	(3)	342 960,95	A2		625 378,34
Fonctionnement	3 024 533,88	3 024 751,00	3 006 715,66	(4)	134 794,08	A3	116 975,86	116 750,05

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	123 417,83	III + IV	0,00	B1 -123 417,83
Investissement	I	123 417,83	III	0,00	B2 -123 417,83
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1	618 936,37	621 710,56
Investissement	A2 + B2		501 960,51
Fonctionnement	A3 + B3	116 975,86	116 750,05

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEP

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 123 417,83
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	123 417,83
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR REC****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

II

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	804 454,17	302 493,66
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	123 417,83	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 625 378,34
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		927 872,00	927 872,00
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 216 091,00	3 099 115,14
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 116 975,86
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 216 091,00	3 216 091,00
TOTAL DU BUDGET (4)		4 143 963,00	4 143 963,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	250,00	0,00	250,00	250,00	250,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	623 791,97	123 417,83	764 204,17	764 204,17	887 622,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		624 041,97	123 417,83	764 454,17	764 454,17	887 872,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		664 041,97	123 417,83	804 454,17	804 454,17	927 872,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	664 041,97	123 417,83	804 454,17	804 454,17	927 872,00
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	927 872,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	51 634,05	0,00	15 493,66	15 493,66	15 493,66
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		51 634,05	0,00	15 493,66	15 493,66	15 493,66
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		51 634,05	0,00	15 493,66	15 493,66	15 493,66

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	314 038,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		314 038,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00

TOTAL	365 672,05	0,00	302 493,66	302 493,66	302 493,66
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	625 378,34
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	927 872,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

287 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.



(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	777 164,00	0,00	722 571,00	722 571,00	722 571,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 988 873,00	0,00	2 187 426,00	2 187 426,00	2 187 426,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,00	0,00	11 010,00	11 010,00	11 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 766 047,00	0,00	2 921 007,00	2 921 007,00	2 921 007,00
66	Charges financières	8 728,00	0,00	8 084,00	8 084,00	8 084,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 774 775,00	0,00	2 929 091,00	2 929 091,00	2 929 091,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	314 038,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		314 038,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00

TOTAL	3 088 813,00	0,00	3 216 091,00	3 216 091,00	3 216 091,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 216 091,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	3 000,00	0,00	4 005,00	4 005,00	4 005,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	75 092,92	0,00	41 302,00	41 302,00	41 302,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 637 983,00	0,00	1 767 904,00	1 767 904,00	1 767 904,00
74	Dotations et participations (3)	1 212 943,00	0,00	1 257 904,00	1 257 904,00	1 257 904,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	25 000,00	0,00	28 000,14	28 000,14	28 000,14
Total des recettes de gestion courante		2 954 018,92	0,00	3 099 115,14	3 099 115,14	3 099 115,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 954 018,92	0,00	3 099 115,14	3 099 115,14	3 099 115,14

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 954 018,92	0,00	3 099 115,14	3 099 115,14	3 099 115,14
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	116 975,86
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 216 091,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	287 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	40 000,00	0,00	40 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	250,00	0,00	250,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	887 622,00	0,00	887 622,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		927 872,00	0,00	927 872,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	927 872,00
--	------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	722 571,00		722 571,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 187 426,00		2 187 426,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	11 010,00	0,00	11 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	8 084,00	0,00	8 084,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	287 000,00	287 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 929 091,00	287 000,00	3 216 091,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 216 091,00
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.



- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 493,66	0,00	15 493,66
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		287 000,00	287 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		15 493,66	287 000,00	302 493,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 625 378,34

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 927 872,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	4 005,00		4 005,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	41 302,00		41 302,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	1 767 904,00		1 767 904,00
74	Dotations et participations (8)	1 257 904,00		1 257 904,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	28 000,14	0,00	28 000,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 099 115,14	0,00	3 099 115,14

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
		REÇU EN PREFECTURE TOTAL le 14/02/2025 Application agréée E-legalite.com 99_DE-091-258102705-20250206-CS6_2025_02 116 975,86
	R 002 RESULTAT REPORTE O	OU ANTICIPE
		=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 216 091,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
TOTAL		664 041,97	123 417,83	0,00	804 454,17	804 454,17	0,00	804 454,17	927 872,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	250,00	0,00	0,00	250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	623 791,97	123 417,83	0,00	764 204,17	764 204,17	0,00	764 204,17	887 622,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		624 041,97	123 417,83	0,00	764 454,17	764 454,17	0,00	764 454,17	887 872,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		664 041,97	123 417,83	0,00	804 454,17	804 454,17	0,00	804 454,17	927 872,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00



Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II		III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées							927 872,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		365 672,05	0,00	302 493,66	302 493,66	302 493,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	51 634,05	0,00	15 493,66	15 493,66	15 493,66
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		51 634,05	0,00	15 493,66	15 493,66	15 493,66
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		51 634,05	0,00	15 493,66	15 493,66	15 493,66
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	314 038,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		314 038,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

625 378,34

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions d'investissement	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					927 872,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		664 041,97	123 417,83	0,00	804 454,17	804 454,17	0,00	804 454,17	927 872,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	250,00	0,00	0,00	250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
2051	Concessions, droits similaires	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	623 791,97	123 417,83	0,00	764 204,17	764 204,17	0,00	764 204,17	887 622,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	10 606,15		0,00	0,00	0,00	0,00	10 606,15
215731	Matériel roulant	451 991,97	112 646,68		720 204,17	720 204,17	0,00	720 204,17	832 850,85
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	34 000,00	165,00		37 500,00	37 500,00	0,00	37 500,00	37 665,00
21828	Autres matériels de transport	131 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		624 041,97	123 417,83	0,00	764 454,17	764 454,17	0,00	764 454,17	887 872,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP II	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
Total des dépenses financières		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		664 041,97	123 417,83	0,00	804 454,17	804 454,17	0,00	927 872,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQ****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-259102705-20250206-CS6_2025_02

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPE

Cet état ne contient pas d'information.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/02/2025

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET Test encodage

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEM

09_DE-091-2591.027.05-2025.02.06-CS6_2025_02

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		365 672,05	I	302 493,66	II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	51 634,05	0,00	15 493,66	15 493,66	15 493,66
10222	FCTVA	51 634,05	0,00	15 493,66	15 493,66	15 493,66
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		51 634,05	0,00	15 493,66	15 493,66	15 493,66
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		51 634,05	0,00	15 493,66	15 493,66	15 493,66
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	314 038,00		287 000,00	287 000,00	287 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	46 729,00		46 729,00	46 729,00	46 729,00
281533	Réseaux câblés	180,00		180,00	180,00	180,00
2815731	Matériel roulant	207 409,62		177 070,00	177 070,00	177 070,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 571,35		7 970,00	7 970,00	7 970,00
281828	Autres matériels de transport	33 549,00		35 684,00	35 684,00	35 684,00
281838	Autre matériel informatique	1 088,32		362,00	362,00	362,00



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1		Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28188	Autres immo. corporelles	17 510,71			19 005,00	19 005,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		314 038,00			287 000,00	287 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 088 813,00	0,00	0,00	3 216 091,00	3 216 091,00	0,00	3 216 091,00	3 216 091,00
011	Charges à caractère général (3)	777 164,00	0,00	0,00	722 571,00	722 571,00	0,00	722 571,00	722 571,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 988 873,00	0,00		2 187 426,00	2 187 426,00		2 187 426,00	2 187 426,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,00	0,00	0,00	11 010,00	11 010,00	0,00	11 010,00	11 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 766 047,00	0,00	0,00	2 921 007,00	2 921 007,00	0,00	2 921 007,00	2 921 007,00
66	Charges financières	8 728,00	0,00		8 084,00	8 084,00		8 084,00	8 084,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		8 728,00	0,00	0,00	8 084,00	8 084,00		8 084,00	8 084,00
Total des dépenses réelles		2 774 775,00	0,00	0,00	2 929 091,00	2 929 091,00	0,00	2 929 091,00	2 929 091,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	314 038,00			287 000,00	287 000,00		287 000,00	287 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		314 038,00			287 000,00	287 000,00		287 000,00	287 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

3 216 091,00



- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 954 018,92	0,00	3 099 115,14	3 099 115,14	3 099 115,14
013	Atténuations de charges (2)	3 000,00	0,00	4 005,00	4 005,00	4 005,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	75 092,92	0,00	41 302,00	41 302,00	41 302,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 637 983,00	0,00	1 767 904,00	1 767 904,00	1 767 904,00
74	Dotations et participations (2)	1 212 943,00	0,00	1 257 904,00	1 257 904,00	1 257 904,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	25 000,00	0,00	28 000,14	28 000,14	28 000,14
Total des recettes de gestion des services		2 954 018,92	0,00	3 099 115,14	3 099 115,14	3 099 115,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 954 018,92	0,00	3 099 115,14	3 099 115,14	3 099 115,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	116 975,86
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 216 091,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 088 813,00	0,00	0,00	3 216 091,00	3 216 091,00	0,00	3 216 091,00	3 216 091,00
011	Charges à caractère général (4)	777 164,00	0,00	0,00	722 571,00	722 571,00	0,00	722 571,00	722 571,00
60611	Eau et assainissement	700,00	0,00		950,00	950,00	0,00	950,00	950,00
60612	Energie - Electricité	6 000,00	0,00		6 900,00	6 900,00	0,00	6 900,00	6 900,00
60622	Carburants	127 000,00	0,00		127 470,00	127 470,00	0,00	127 470,00	127 470,00
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	189 000,00	0,00		229 000,00	229 000,00	0,00	229 000,00	229 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 150,00	0,00		20 350,00	20 350,00	0,00	20 350,00	20 350,00
6068	Autres matières et fournitures	27 500,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
611	Contrats de prestations de services	170 500,00	0,00		120 740,00	120 740,00	0,00	120 740,00	120 740,00
61351	Matériel roulant	10 000,00	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
61358	Autres	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	170 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6168	Autres primes d'assurance	16 000,00	0,00		24 904,00	24 904,00	0,00	24 904,00	24 904,00
617	Etudes et recherches	1 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6182	Documentation générale et technique	900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	14 506,00	0,00		9 997,00	9 997,00	0,00	9 997,00	9 997,00
6188	Autres frais divers	100,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 728,00	0,00		1 750,00	1 750,00	0,00	1 750,00	1 750,00
6262	Frais de télécommunications	280,00	0,00		310,00	310,00	0,00	310,00	310,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
63718	Autres	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 988 873,00	0,00		2 187 426,00	2 187 426,00		2 187 426,00	2 187 426,00
6218	Autre personnel extérieur	1 400,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
6331	Versement mobilité	26 880,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	REÇU EN PREFECTURE		Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						le 14/02/2025	II			
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	500,00	0,00		500,00	500,00			500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00			12 000,00	12 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00			5 000,00	5 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	455 000,00	0,00		546 526,00	546 526,00			546 526,00	546 526,00
64112	SFT, indemnité de résidence	22 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00			22 000,00	22 000,00
64113	NBI	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00			5 000,00	5 000,00
64118	Autres indemnités	130 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00			130 000,00	130 000,00
64131	Rémunérations	706 000,00	0,00		730 000,00	730 000,00			730 000,00	730 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	300 000,00	0,00		320 000,00	320 000,00			320 000,00	320 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	200 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00			250 000,00	250 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00			40 000,00	40 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00			8 000,00	8 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00			1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 093,00	0,00		4 000,00	4 000,00			4 000,00	4 000,00
6488	Autres	70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00			70 000,00	70 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	10,00	0,00	0,00	11 010,00	11 010,00	0,00	0,00	11 010,00	11 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 766 047,00	0,00	0,00	2 921 007,00	2 921 007,00	0,00	0,00	2 921 007,00	2 921 007,00
66	Charges financières	8 728,00	0,00		8 084,00	8 084,00			8 084,00	8 084,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 025,00	0,00		7 425,00	7 425,00			7 425,00	7 425,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	703,00	0,00		659,00	659,00			659,00	659,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE le 14/02/2025 Application agréée E-legalite.com 99_DE-091-259102705-20250206-C56_2025_02									
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Pour l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		8 728,00	0,00	0,00	8 084,00	8 084,00		8 084,00	8 084,00
Total des dépenses réelles		2 774 775,00	0,00	0,00	2 929 091,00	2 929 091,00	0,00	2 929 091,00	2 929 091,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	314 038,00			287 000,00	287 000,00		287 000,00	287 000,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	314 038,00			287 000,00	287 000,00		287 000,00	287 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		314 038,00			287 000,00	287 000,00		287 000,00	287 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	1 317,75
Montant des ICNE de l'exercice N-1	658,75
= Différence ICNE N – ICNE N-1	659,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 954 018,92	0,00	3 099 115,14	3 099 115,14	3 099 115,14
013	Atténuations de charges (3)	3 000,00	0,00	4 005,00	4 005,00	4 005,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 000,00	0,00	4 005,00	4 005,00	4 005,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	75 092,92	0,00	41 302,00	41 302,00	41 302,00
706888	Autres	45 092,92	0,00	11 302,00	11 302,00	11 302,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 637 983,00	0,00	1 767 904,00	1 767 904,00	1 767 904,00
73111	Impôts directs locaux	1 636 983,00	0,00	1 767 904,00	1 767 904,00	1 767 904,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 212 943,00	0,00	1 257 904,00	1 257 904,00	1 257 904,00
74748	Participation autres communes	1 170 159,00	0,00	1 213 826,00	1 213 826,00	1 213 826,00
74758	Participation autres groupements	36 195,00	0,00	37 489,00	37 489,00	37 489,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	6 589,00	0,00	6 589,00	6 589,00	6 589,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	25 000,00	0,00	28 000,14	28 000,14	28 000,14
75888	Autres	25 000,00	0,00	28 000,14	28 000,14	28 000,14
Total des recettes de gestion des services		2 954 018,92	0,00	3 099 115,14	3 099 115,14	3 099 115,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 954 018,92	0,00	3 099 115,14	3 099 115,14	3 099 115,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

REÇU EN PREFECTURE	
le 14/02/2025	
Application agréée E-legalite.com	
Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	15 493,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	15 493,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	764 454,17	0,00		804 454,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	250,00	0,00		250,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	764 204,17	0,00		764 204,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		15 493,66
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		15 493,66
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

REÇU EN PREFECTURE
 le 14/02/2025
 Application agréée E-legalite.com
 99_DE-091-259102705-20250206-C56_2025_02

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	Environnement	Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		8 084,00	20 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	5 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	8 084,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 000,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	2 900 537,00	0,00		2 929 091,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	717 101,00	0,00		722 571,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	2 183 426,00	0,00		2 187 426,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00		11 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 084,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	3 097 115,00	0,00		3 099 115,14
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	4 005,00	0,00		4 005,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	41 302,00	0,00		41 302,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	1 767 904,00	0,00		1 767 904,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	1 257 904,00	0,00		1 257 904,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00		28 000,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					800 000,00									
80291802 CM	CRCM PARIS CREDIT MUTUEL	10/08/2017	31/08/2017	30/11/2017	800 000,00	F		1,500	0,000		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					800 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		510 000,00					40 000,00	7 425,00	0,00	607,08
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		510 000,00					40 000,00	7 425,00	0,00	607,08
80291802 CM	N	0,00	A-1	510 000,00	12,00	F	0,000		40 000,00	7 425,00	0,00	607,08
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		510 000,00					40 000,00	7 425,00	0,00	607,08

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	510 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00			
Taux variable simple (total)					0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00			
Total					0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	15/03/2017
L	Frais de recherches et de développement	5	15/03/2017
L	Logiciels	2	15/03/2017
L	Voitures	5	15/03/2017
L	Camions et véhicules industriels	10	15/03/2017
L	Mobiliers	15	15/03/2017
L	Matériels de bureau électrique ou électronique	7	15/03/2017
L	Matériel informatique	3	15/03/2017
L	Souffleurs et nettoyeurs haute pression	4	15/03/2017
L	Bennes	10	15/03/2017
L	Bacs	7	15/03/2017
L	Installations et appareils de chauffage	15	15/03/2017
L	Equipements de garages et ateliers	15	15/03/2017
L	Installations de voirie	15	15/03/2017
L	Plantations	15	15/03/2017
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	15/03/2017
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations	15	15/03/2017
L	Constructions et aménagement technique (déchetterie)	25	15/03/2017

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	625 378,34	625 378,34
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-123 417,83	-123 417,83
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	501 960,51	501 960,51

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	501 960,51	501 960,51
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	501 960,51	501 960,51

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	40 000,00	40 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	302 493,66	302 493,66
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	262 493,66	262 493,66

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		40 000,00	I 40 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		40 000,00	40 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00	40 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		302 493,66	III 302 493,66
Ressources propres externes de l'année (a)		15 493,66	15 493,66
10222	FCTVA	15 493,66	15 493,66
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		287 000,00	287 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	46 729,00	46 729,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	180,00	180,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	177 070,00	177 070,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	7 970,00	7 970,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	35 684,00	35 684,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	362,00	362,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	19 005,00	19 005,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

99_DE-091-259102705-20250206-CS6_2025_02

Nombre de membres en exercice : 30
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES :

Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 17/01/2025



Présenté par (1), le Président
A, le Varennes-Jarcy
le 5 Février 2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le Varennes-Jarcy, le 5 Février 2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

Varennes-Jarcy, le 5 Février 2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



REÇU EN PREFECTURE

le 14/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-259102705-20250206-CS6_2025_02

ANNEXES BP

Propreté Urbaine

SIVOM BALAYEUSE

RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE SYNDMC SIVOM VALLEE YERRES-SE

Numéro SIRET : 25910270500037

POSTE COMPTABLE : 091005 SGC YERRES

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET ANNEXE

ANNEE 2024

27804 - SIVOM BALAYEUSE

Exercice 2024

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
SIVOM BALAYEUSE					
Investissement	342 960,95		282 417,39		625 378,34
Fonctionnement	134 794,08		-17 818,22		116 975,86
Sous-Total	477 755,03		264 599,17		742 354,20
TOTAL II	477 755,03		264 599,17		742 354,20
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	477 755,03		264 599,17		742 354,20

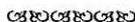
REPARTITION DES CHARGES 2025 ENTRE ADHERENTS

COMMUNES	PRESTATION DE BASE	RAMASSAGE DE FEUILLE	DESHERBAGE	SALAGE	TOTAL
BRUNOY	674 756 €	37 326 €	0 €	0 €	712 081 €
CROSNE	169 375 €	14 930 €	0 €	0 €	184 306 €
EPINAY-SOUS-SENART	186 340 €	14 930 €	0 €	8 450 €	209 720 €
OREE-DE-LA-BRIE	36 230 €	0 €	0 €	1 259 €	37 489 €
MAROLLES-EN-BRIE	59 810 €	14 930 €	0 €	4 317 €	79 057 €
SANTENY	28 661 €	0 €	0 €	0 €	28 661 €
Total A - Participations reversées par les collectivités	1 155 172 €	82 116 €	0 €	14 026 €	1 251 315 €
COMMUNES	PRESTATION DE BASE	RAMASSAGE DE FEUILLE	DESHERBAGE	SALAGE	TOTAL FISCALISE
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	261 341 €	14 930 €	0 €	13 326 €	289 597 €
BRIE-COMTE-ROBERT	570 589 €	22 395 €	0 €	0 €	592 984 €
COMBS-LA-VILLE	208 826 €	0 €	38 662 €	0 €	247 488 €
PERIGNY-SUR-YERRES	21 315 €	0 €	0 €	0 €	21 315 €
QUINCY-SOUS-SENART	308 600 €	14 112 €	0 €	14 390 €	337 103 €
MANDRES-LES-ROSES	102 998 €	0 €	0 €	7 555 €	110 553 €
VARENNES-JARCY	18 667 €	0 €	0 €	7 195 €	25 862 €
VILLECRESNES	143 003 €	0 €	0 €	0 €	143 003 €
TOTAL B - Produits fiscalisés total	1 635 338 €	51 438 €	38 662 €	42 466 €	1 767 904 €

TOTAL A+B	2 790 510 €	133 554 €	38 662 €	56 492 €	3 019 219 €
------------------	--------------------	------------------	-----------------	-----------------	--------------------

COMITE SYNDICAL

Séance du mercredi 18 décembre 2024



Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni le mercredi 18 décembre 2024 à 18 heures 00 au siège administratif du **SIVOM** sous la présidence de Monsieur Guy **GEOFFROY**.

Secrétaire de séance : André **MAYENS**

Etaient présents :

Guy **GEOFFROY** – Président du **SIVOM**, Olivier **CLODONG**, Christine **GARNIER**, André **MAYENS**, Jean-René **CULLIER DE LABADIE**, Marc **MALISZEWICZ**, Lionel **SENTENAC**, Luc **SAUVIGNON**, Constant **LEKIBY**, Yves **THOREAU**, Michaël **DAMIATI** membres du bureau.

Christine **COTTE**, Manuel **DA ROCHA ARIEIRA**, Annie **FONTGARNAND**, Emmanuel **GAUVRY**, Vanessa **HANNI**, Kalidou **GUEYE**, Corinne **ANDRE**, Marie-Thérèse **BOURNEIX**, Pascal **ODOT**, Jean-Claude **LE ROUX**.

Absents ayant donné pouvoir :

Vincent BEDU	Pouvoir à	Yves THOREAU
Romain COLAS	Pouvoir à	Christine COTTE
Bruno GALLIER	Pouvoir à	Lionel SENTENAC
Jérémie RANQUE	Pouvoir à	Guy GEOFFROY
Pierre HOUDEBINE	Pouvoir à	Luc SAUVIGNON
Alain BOUKRIS	Pouvoir à	Vanessa HANNI
Joël Robert HANSCONRAD	Pouvoir à	Pascal ODOT
Sophy SAINTEN-BOURGUIGNON	Pouvoir à	André MAYENS
Catherine ARDIOT	Pouvoir à	Jean-René CULLIER DELABADIE



Objet : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 – SECTION PROPRETE URBAINE

Exposé :

Le Président, Monsieur Guy **GEOFFROY**, propose au comité d'adopter le Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2025 de la section Propreté Urbaine conformément au document de présentation par nature joint.

Délibération :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la volonté du **SIVOM** de proposer aux adhérents à la section Propreté Urbaine des prestations efficaces et respectueuses de l'environnement, à des coûts optimisés ;



CONSIDERANT l'engagement du **SIVOM** à maîtriser l'impact de ses activités sur la santé, la sécurité et l'environnement, qui lui permet d'être certifié **ISO 14001** et **ISO 45001** depuis 2005 et 2009 ;

CONSIDERANT la détermination du **SIVOM** à favoriser le recyclage des déchets, y compris les déchets de balayage ;

CONSIDERANT la politique de gestion du personnel du **SIVOM** consistant à favoriser les recrutements de salariés sous statut privé, relevant de la convention collective nationale des activités du déchets, et de leur permettre de bénéficier de conditions de travail améliorées en continue ;

LE COMITE SYNDICAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

ADOpte les orientations budgétaires 2024 pour la section Propreté Urbaine.

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Varenes-Jarcy, le 19 décembre 2024,

Le Président



Guy GEOFFROY
Député-Honoraire
Maire de COMBS-LA-VILLE
Président des Eco-Maires

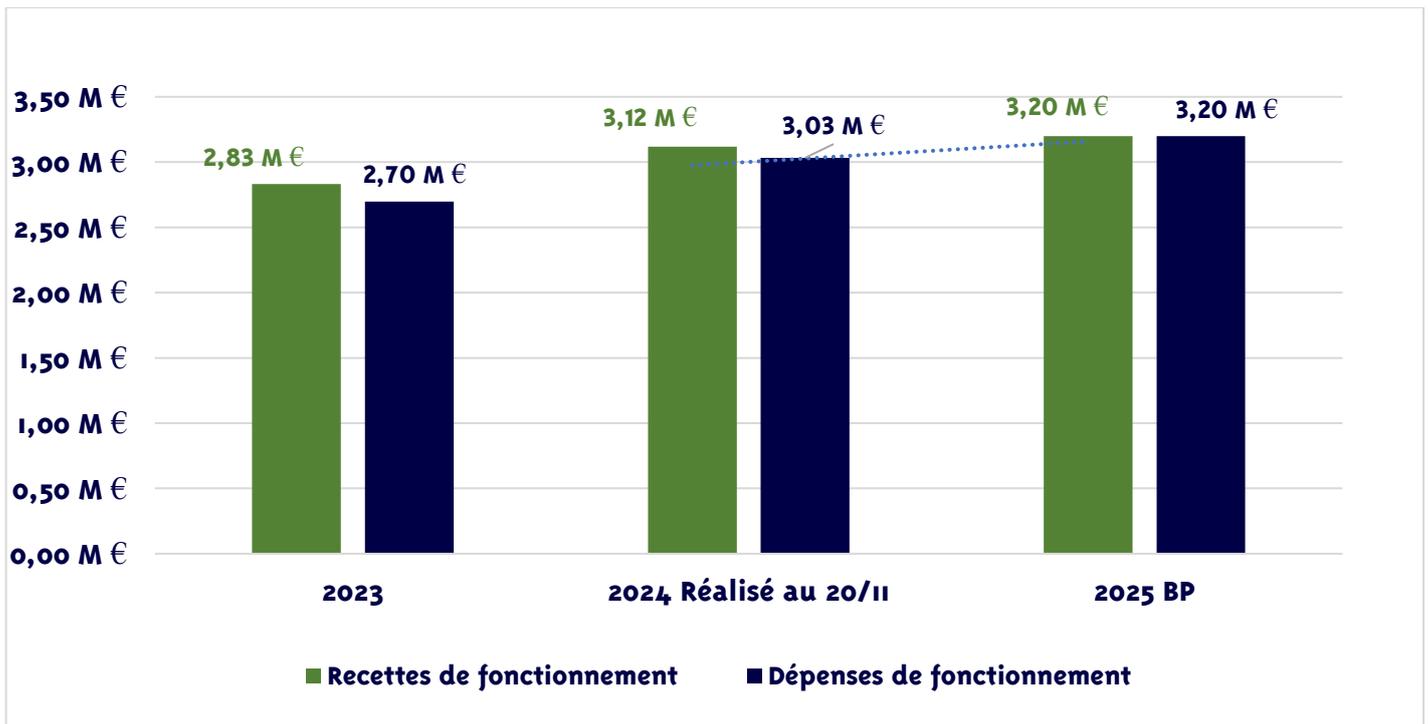
Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2025

Section PROPRETE URBAINE

Le budget prévisionnel 2025 d'un montant total de 4 037 281 € s'équilibre de la façon suivante :

- Investissement : **837 579 €**
- Fonctionnement : **3 199 702 €**

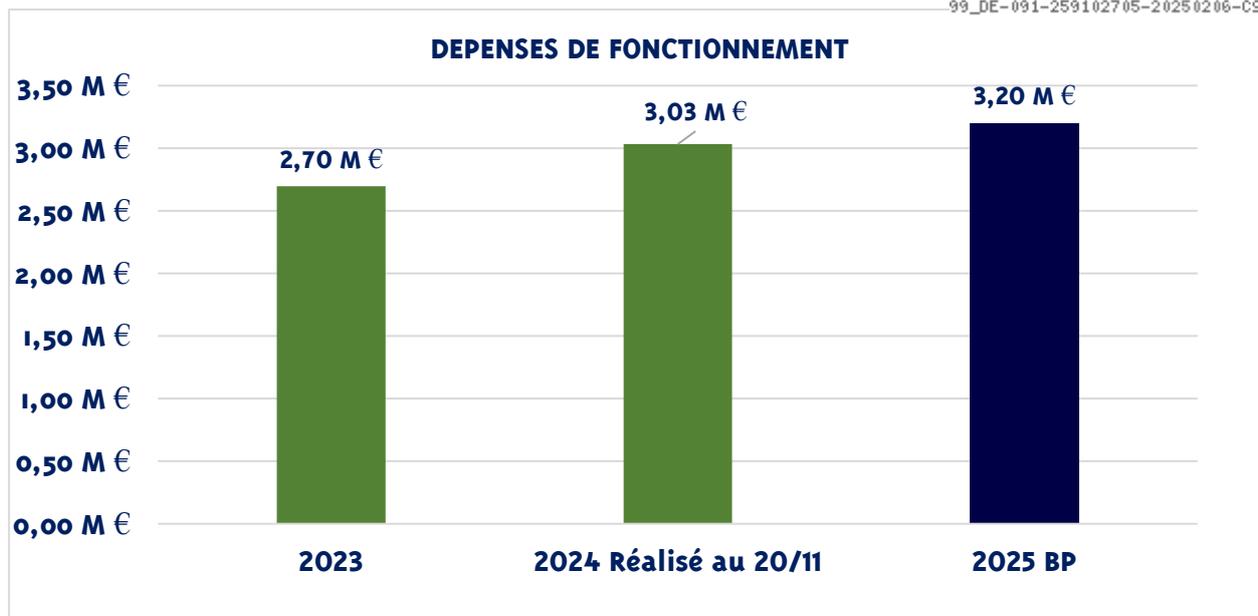
i) SECTION FONCTIONNEMENT :



Résultat de l'exercice 2024 (estimation 20 novembre 2024)

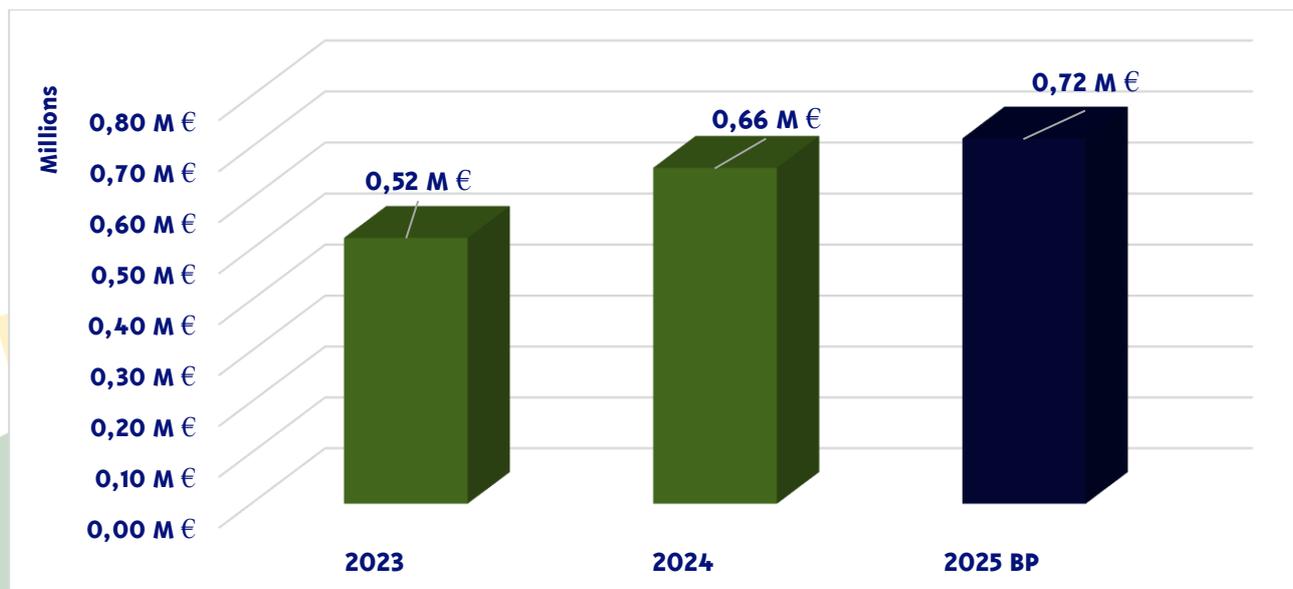
Section	Résultat à la Clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de Clôture 2024
Fonctionnement	134 794,08 €	-	-11 812,08 €	122 982 €





La variation des charges de fonctionnement de 2024 à 2025 s'explique par de nouvelles prestations et par les revalorisations tarifaires contractuelles.

Les charges à caractère général

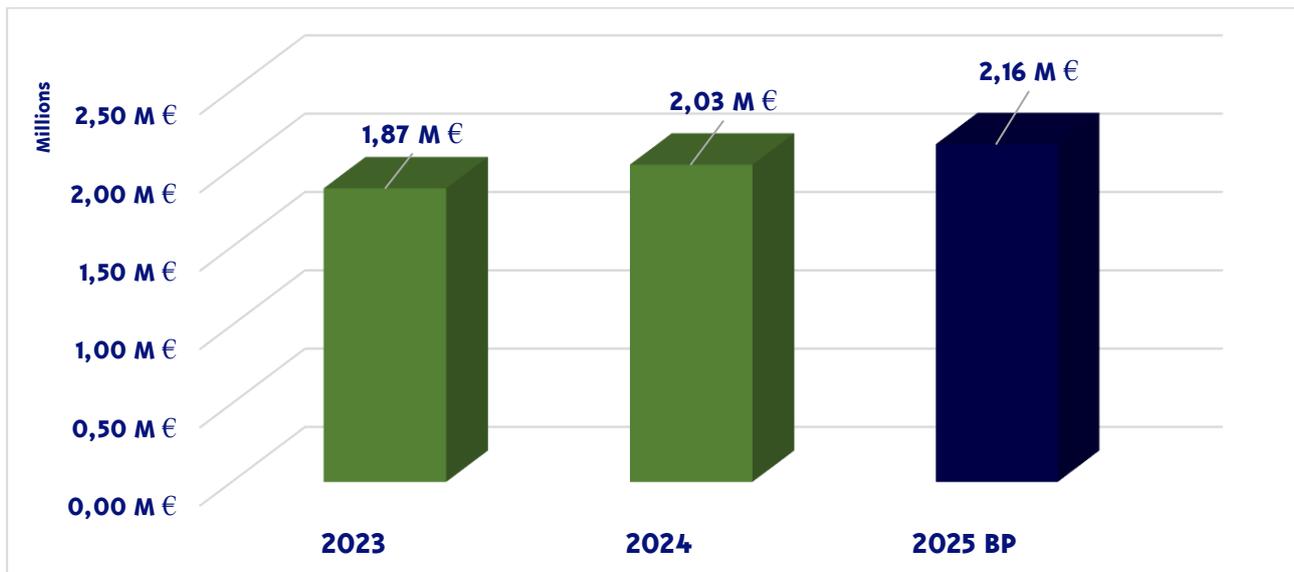


- Le réalisé 2024 : **659 573 euros**
- Le prévisionnel 2025 : **717 131 euros**

Evolution de **57 558 euros** soit **8.73%** par rapport aux charges réalisées en 2024.

Elles intègrent la revalorisation des tarifs des principaux marchés : traitement des déchets de balayage, fourniture des consommables (brosses des balayeuses, carburant, sel de déneigement...) et le développement de nouvelles prestations à Brie-Comte-Robert pour le ramassage des visibles et le vidage des corbeilles et de nouvelles prestations à Mandres-Les-Roses.

Les charges de personnel



- Le réalisé 2024 : **2 025 409 euros**
- Le prévisionnel 2025 : **2 156 172 euros**

Revalorisation de **130 763 euros** soit une variation **6.46%** par rapport aux charges 2024.

Le budget du personnel de la Propreté Urbaine est en augmentation suite à l'évolution des facteurs suivants :

- La hausse prévisionnelle du point des salariés de droits privé,
- L'application de la politique salariale,
- La prévision de deux CDD sur 12 mois pour pallier à des absences de longue durée
- La hausse du nombre d'heures supplémentaires globales

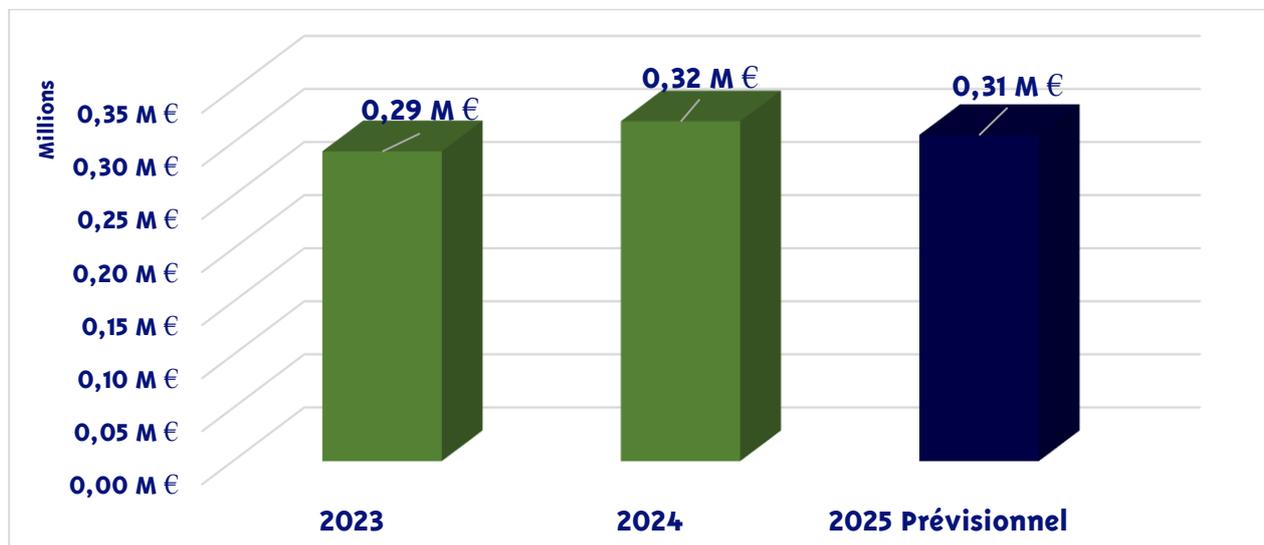
Les intérêts des emprunts et dettes

Ce sont les frais financiers sur le capital emprunté auprès du Crédit Mutuel pour le financement de la réhabilitation du bâtiment et l'aménagement d'un parking. Taux **1,50%** remboursement sur 20 ans.

Contrat	Capital origine	Objet	Taux Fixe	Date 1ère échéance	Date fin	Périodicité	Durée	En cours au 01 01 2025	Capital au 31 12 2025	Annuité Capital	Annuité Intérêts	ICNE
CM 80291802	800 K€	Financement travaux parking et bâtiment	1,50%	30/11/2017	31/08/2037	Trimestre	12 ans et 7 mois	510 K€	470 K€	40 K€	7 425 €	659 €

Les dotations aux amortissements

Elles ont pour objectif de constater la vétusté des biens et de générer de l'autofinancement pour le remplacement des équipements, des biens mobiliers et immobiliers.



- Le réalisé 2024 : **320 138 euros**
- Le prévisionnel 2025 : **307 305 euros**

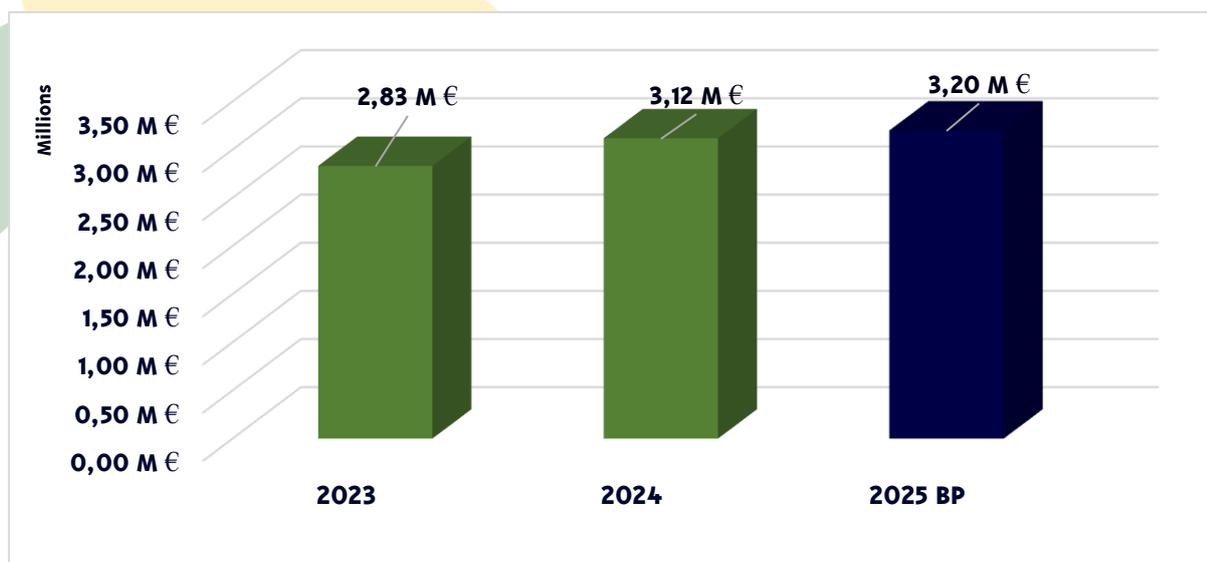
Variation de **- 12 833 euros** soit **- 4.01 %** par rapport aux dotations 2024.

En 2023, une balayuse a été achetée sans le recours à l'emprunt.

En 2024, achat de deux véhicules Peugeot Partner électrique en autofinancement.

En 2025, les fonds propres couvrent l'achat de deux balayuses.

Les recettes de fonctionnement



- Le réalisé 2024 : **3 118 241 euros**
- Le prévisionnel 2025 : **3 199 702 euros**

Variation de **81 461 euros** soit **2.61%** par rapport aux recettes réalisées de 2024.

Les soldes excédentaires antérieurs sont compris dans les recettes de fonctionnement.

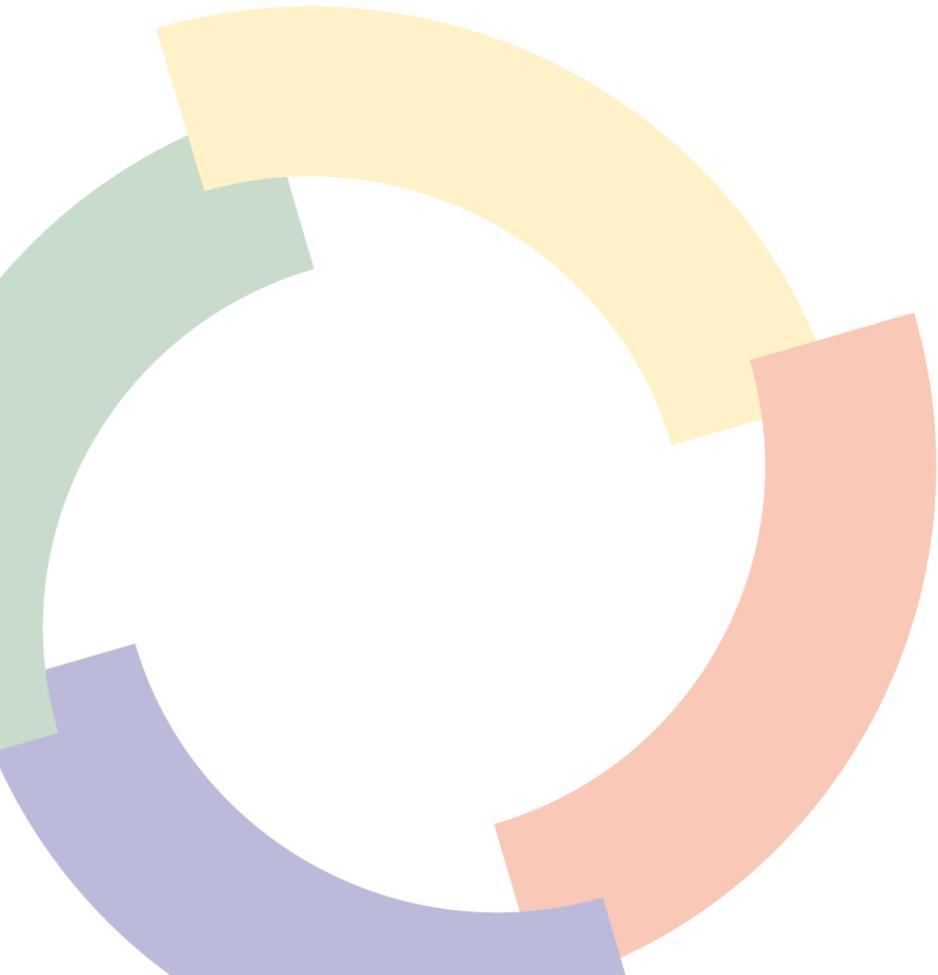
Soldes excédentaires

2020	248 368 €
2021	229 504 €
2022	150 485 €
2023	51 146 €
2024	134 794 €
2025	122 982 €

Le solde de fonctionnement antérieur reporté sur l'exercice N réduit le produit des charges réclamées aux communes.

Pour l'année 2024 le solde de fonctionnement excédentaire N-1 représente **134 794 euros** de recettes de fonctionnement.

Pour l'année 2025 le solde sera de **122 982 euros**. Il est également maintenu en fonctionnement.



Il réduit la participation des communes de la façon suivante :

Charges 2025 dont répartition du solde excédentaire de fonctionnement

(*) dont réfaction du solde excédentaire de fonctionnement

COMMUNES	Charges réelles 2025(*)	2025 (Solde excédentaire N-1 reporté)	2025 (hors réfaction)	Variation charges réelles/charges réduites
BRUNOY	712 081 €	29 222 €	741 303 €	-4,10%
CROSNE	184 306 €	7 563 €	191 869 €	-4,10%
EPINAY-SOUS-SENART	209 720 €	8 606 €	218 327 €	-4,10%
TOTAL A - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE	1 106 107 €	45 392 €	1 151 499 €	-4,10%
OREE-DE-LA-BRIE	37 489 €	1 538 €	39 027 €	-4,10%
MAROLLES-EN-BRIE	79 057 €	3 244 €	82 301 €	-4,10%
SANTENY	28 661 €	1 176 €	29 838 €	-4,10%
TOTAL B -	145 207 €	5 959 €	151 166 €	-4,10%
Total A+B - PARTICIPATIONS REVERSEES PAR LES COLLECTIVITES	1 251 315 €	51 351 €	1 302 666 €	-4,10%
PRODUITS FISCALISES				
COMMUNES	Charges réelles 2025	2025	Charges réelles 2025(*)	Variation charges réelles/charges réduites
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	289 597 €	11 884 €	301 481 €	-4,10%
BRIE-COMTE-ROBERT	570 589 €	23 416 €	594 004 €	-4,10%
COMBS-LA-VILLE	247 488 €	10 156 €	257 644 €	-4,10%
PERIGNY-SUR-YERRES	21 315 €	875 €	22 190 €	-4,10%
QUINCY-SOUS-SENART	337 103 €	13 834 €	350 936 €	-4,10%
MANDRES-LES-ROSES	110 553 €	4 537 €	115 089 €	-4,10%
VARENNES-JARCY	25 862 €	1 061 €	26 923 €	-4,10%
VILLECRESNES	143 003 €	5 868 €	148 872 €	-4,10%
TOTAL C - Produits fiscalisés total	1 745 509 €	71 631 €	1 817 140 €	-4,10%
TOTAL A+B+C	2 996 823 €	122 982 €	3 119 805 €	-4,10%

Le résultat de clôture 2024

- 1) Le résultat de clôture de l'exercice 2024 fait état d'un solde excédentaire de **122 982 euros** il comprend le solde de clôture de l'exercice précédent.

Les soldes de fonctionnement ont vocation à être capitalisés pour générer de l'autofinancement.

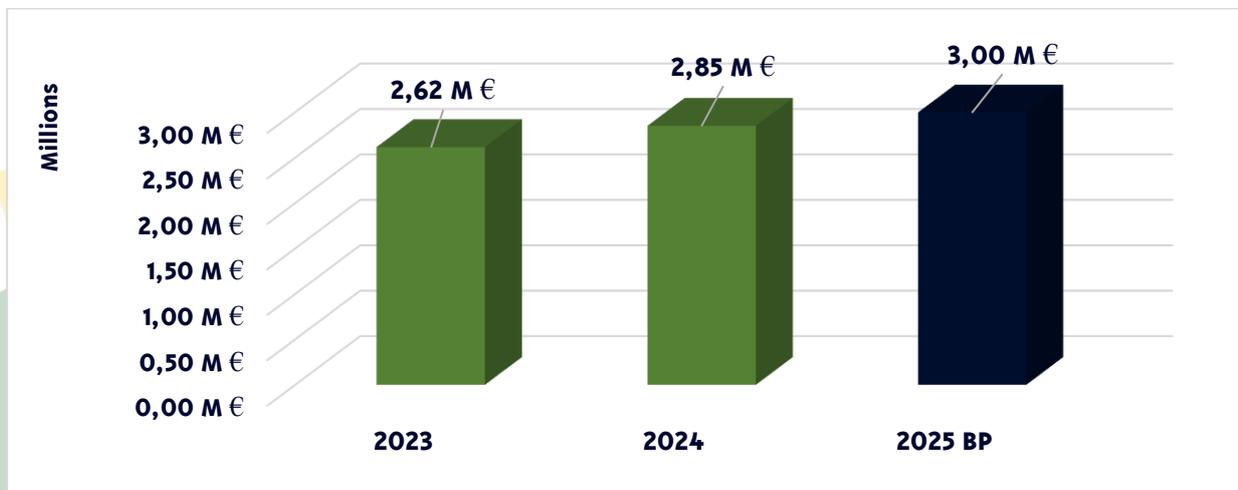
Section	Résultat à la Clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de Clôture 2024
Fonctionnement	134 794,08 €	-	- 11 812.08 €	122 982 €

La participation des adhérents

- Le réalisé 2024 : **2 849 925 euros**
- Le prévisionnel 2025 : **2 996 283 euros**

Evolution de **146 898 euros** soit **5.15%** par rapport aux recettes réalisées en 2024.

L'évolution N/N-1 couvre l'évolution des charges de personnel de **130 763 €**.



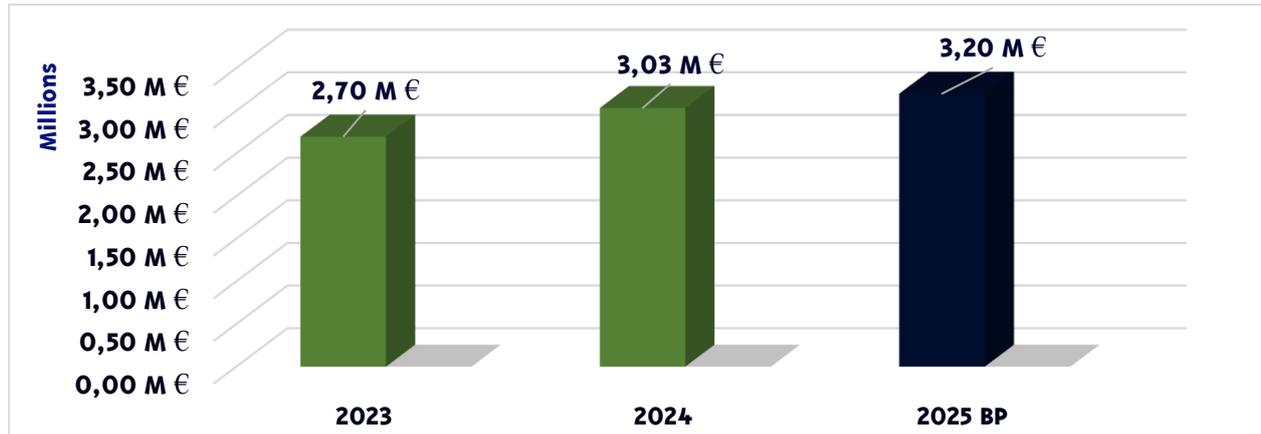
Etat détaillé des participation 2025 et variation par rapport à l'exercice 2024.

REPARTITION DES CHARGES 2025 ENTRE ADHERENTS						Produits perçus	Variation N/N-1	
COMMUNES	PRESTATION DE BASE	RAMASSAGE DE FEUILLE	DESHERBAGE	SALAGE	TOTAL	2024	En nombre	En %
BRUNOY	674 756 €	37 326 €	0 €	0 €	712 081 €	686 471 €	25 610 €	3,73%
CROSNE	169 375 €	14 930 €	0 €	0 €	184 306 €	177 705 €	6 601 €	3,71%
EPINAY-SOUS-SENART	186 340 €	14 930 €	0 €	8 450 €	209 720 €	202 165 €	7 555 €	3,74%
TOTAL A - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE	1 030 471 €	67 186 €	0 €	8 450 €	1 106 107 €	1 066 341 €	39 766 €	3,73%
OREE-DE-LA-BRIE	36 230 €	0 €	0 €	1 259 €	37 489 €	36 195 €	1 294 €	3,58%
MAROLLES-EN-BRIE	59 810 €	14 930 €	0 €	4 317 €	79 057 €	76 177 €	2 880 €	3,78%
SANTENY	28 661 €	0 €	0 €	0 €	28 661 €	27 641 €	1 021 €	3,69%
TOTAL B -	124 701 €	14 930 €	0 €	5 576 €	145 207 €	140 012 €	5 195 €	3,71%
Total A+B - PARTICIPATIONS REVERSEES PAR LES COLLECTIVITES	1 155 172 €	82 116 €	0 €	14 026 €	1 251 314 €	1 206 353 €	44 961 €	3,73%
PRODUITS FISCALISES ANNEE 2025						2024	Variation N/N-1	
COMMUNES	PRESTATION DE BASE	RAMASSAGE DE FEUILLE	DESHERBAGE	SALAGE	TOTAL FISCALISE	TOTAL FISCALISE	En nombre	En %
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	261 341 €	14 930 €	0 €	13 326 €	289 597 €	278 691 €	10 906 €	3,91%
BRIE-COMTE-ROBERT	570 589 €	0 €	0 €	0 €	570 589 €	539 379 €	31 210 €	5,79%
COMBS-LA-VILLE	208 826 €	0 €	38 662 €	0 €	247 488 €	238 542 €	8 946 €	3,75%
PERIGNY-SUR-YERRES	21 315 €	0 €	0 €	0 €	21 315 €	20 534 €	781 €	3,80%
QUINCY-SOUS-SENART	308 600 €	14 112 €	0 €	14 390 €	337 103 €	322 787 €	14 316 €	4,44%
MANDRES-LES-ROSES	102 998 €	0 €	0 €	7 555 €	110 553 €	80 697 €	29 855 €	37,00%
VARENNE-JARCY	18 667 €	0 €	0 €	7 195 €	25 862 €	25 066 €	796 €	3,18%
VILLECRESNES	143 003 €	0 €	0 €	0 €	143 003 €	137 876 €	5 127 €	3,72%
TOTAL C - Produits fiscalisés total	1 635 338 €	29 042 €	38 662 €	42 466 €	1 745 509 €	1 643 572 €	107 937 €	6,20%
TOTAL A+B+C	2 790 510 €	111 159 €	38 662 €	56 492 €	2 996 823 €	2 849 925 €	146 898 €	5,15%

2) SECTION INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

- Le réalisé 2024 : **215 629 euros**
- Le prévisionnel 2025 : **837 579 euros**

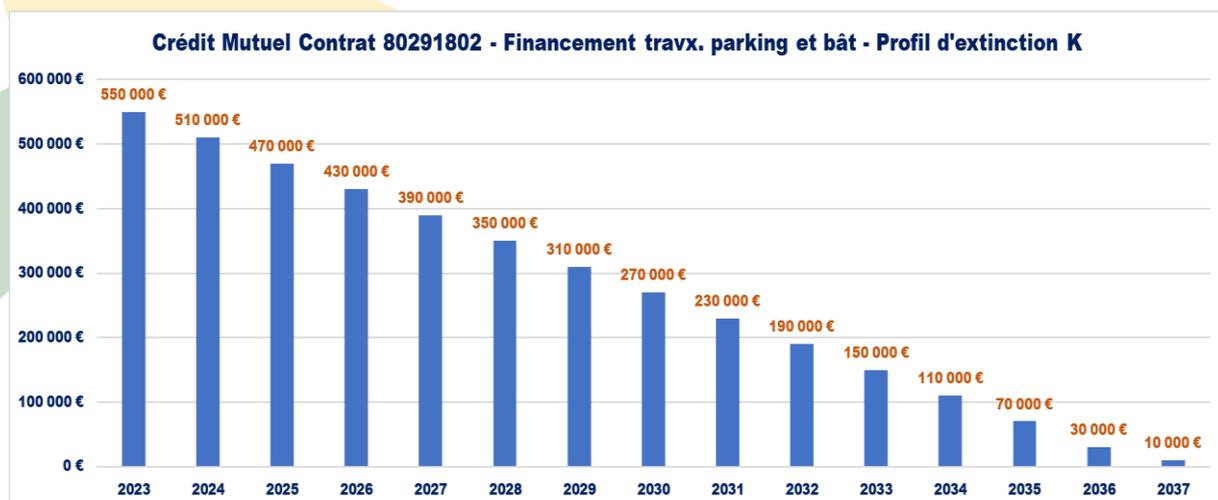


Evolution de **621 950 euros** selon le détail ci-dessous :

- Les emprunts et dettes assimilées

L'annualité de remboursement du capital pour le financement de la réhabilitation du bâtiment et l'aménagement d'un parking est de **40 000 €**.

Le capital restant dû au 31 décembre 2025 sera de **470 000 €**.



- **Les immobilisations corporelles :**

- Le réalisé 2024 : **175 630 euros**
- Le prévisionnel 2025 : **797 329 euros**

Evolution de **621 699 euros** par rapport au réalisé en 2024.

Réalisé 2024 :

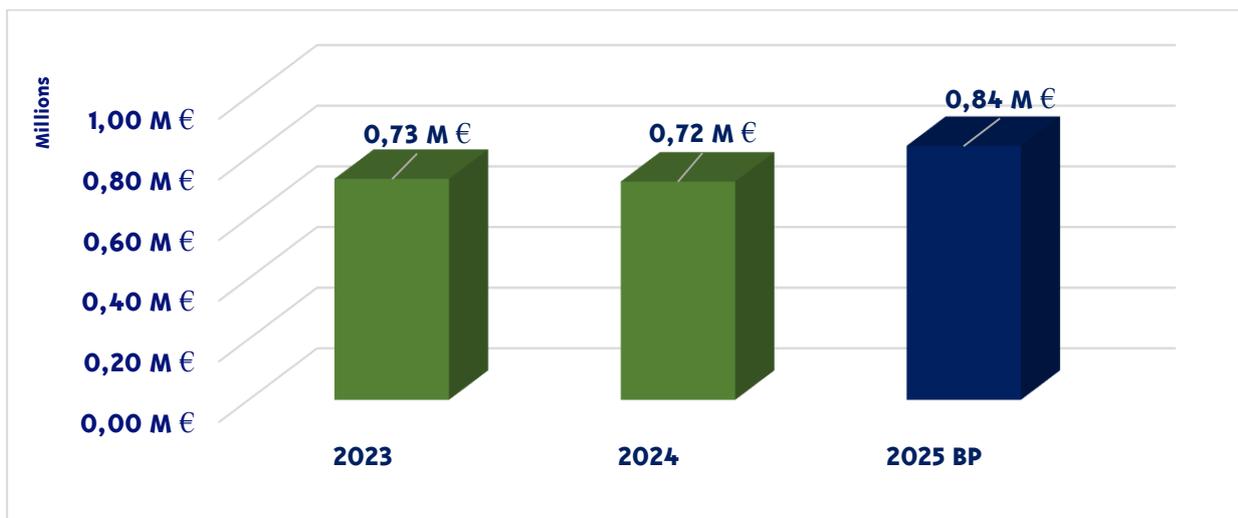
• 2 véhicules Partner PEUGEOT électrique	112 647 €
• 1 véhicule léger dont 1 RAR 2023	38 094 €
• Installation de réseau borne de puisage	10 606 €
• Création vestiaires et armoires vestiaires et stockage	6 307 €
• Matériel pour l'Atelier	4 691 €
• Remplacement de 3 souffleurs	2 522 €
• Intervention sur véhicule EJ 276 HR	763 €

Suréquilibre d'investissement **163 329 euros** les recettes sont supérieures aux dépenses.

Prévisionnel 2025 :

• 1 Balayeuse	300 000 €
• 1 Balayeuse intermédiaire	280 000 €
• Remise en état des saleuses châssis polyvalent	10 000 €
• Modification du réseaux électrique (suite bilan puissance)	10 000 €
• Matériel technique pour l'Atelier	7 500 €
• Gardes corps toiture basse	7 000 €
• Pose 2 bornes et prises électriques	6 000 €
• Réparation fuites	5 000 €
• Remplacement de souffleurs	5 000 €
• Installation de serrures à code	2 000 €
• Armoires de rangement	1 500 €

Les recettes d'investissement



- Le réalisé 2024 : **719 822 euros**
- Le prévisionnel 2025 : **837 579 euros**

Variation de **117 753 euros** soit **16.36 %** par rapport aux recettes réalisées en 2024.

Cela est dû au solde d'exécution (Excédent de l'année 2024).

Réalisé 2024:

Solde excédentaire N-1	342 961 euros
Dotations aux amortissements	320 138 euros
FCTVA	56 723 euros

Prévisionnel 2025 :

Solde excédentaire N-1	504 193 euros
Dotations aux amortissements	307 305 euros
FCTVA	26 081 euros

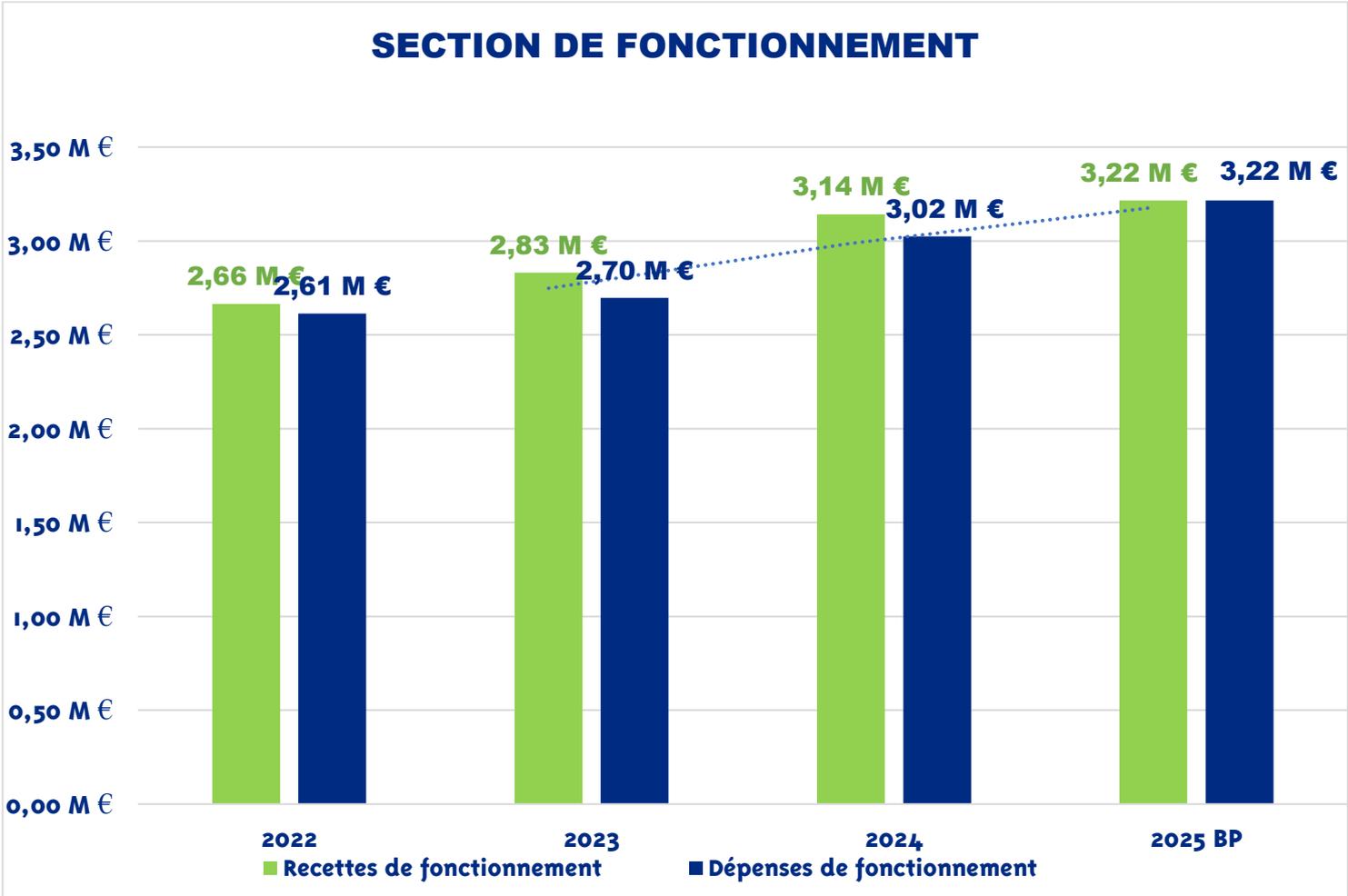
LE BUDGET PROPRETE URBAINE

RAPPORT M57

De 2022 à 2025

Le budget Propreté Urbaine est équilibré par des recettes propres issues des prestations de nettoyage des voiries, de ramassage de feuilles et des visibles, de vidage des corbeilles, de lavage, de salage et déneigement payées par les clients communes, EPCI ou entreprises.

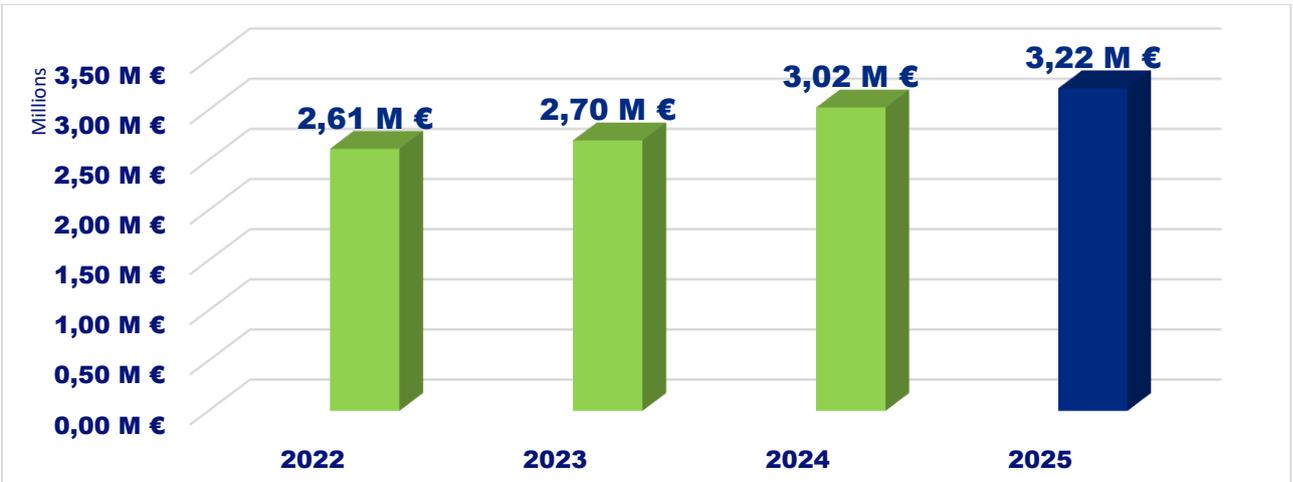
1) La section de fonctionnement :



Résultat de l'exercice 2024

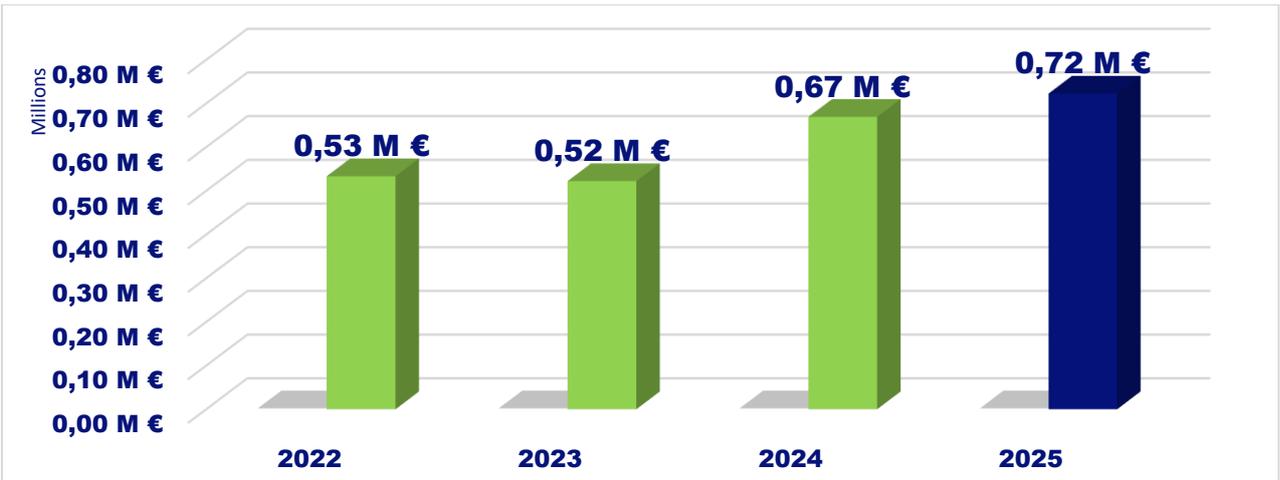
Section	Résultat à la Clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de Clôture 2024
Fonctionnement	134 794,08 €	-	- 17 818,22 €	116 975,86 €

Les dépenses de fonctionnement



La variation des charges de fonctionnement de 2022 à 2025 s'explique par de nouvelles prestations et par les revalorisations tarifaires contractuelles.

Les charges à caractère général



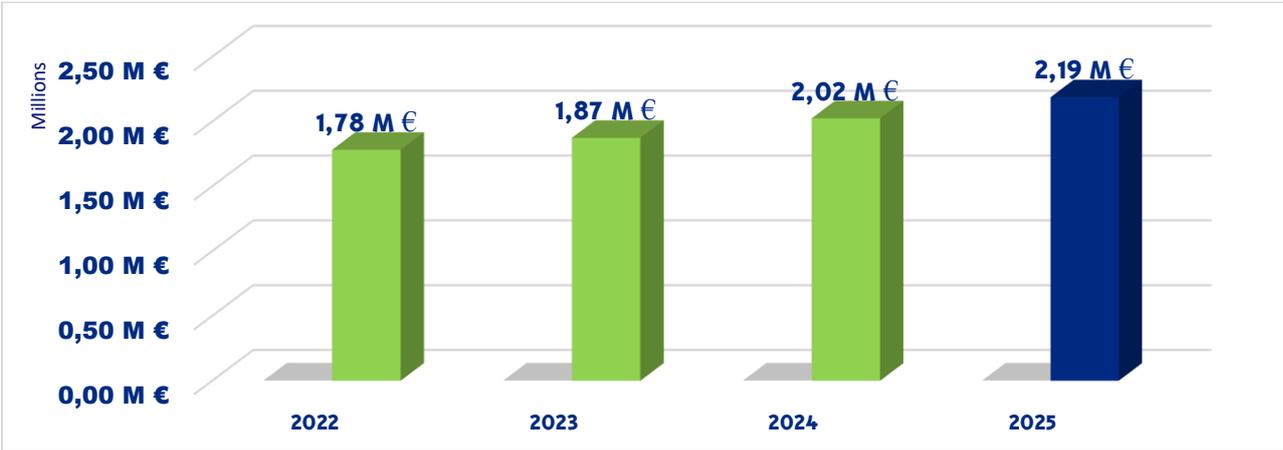
- Réalisé 2024 : **669 206 euros**
- Prévisionnel 2025 : **722 571 euros**

L'évolution de **53 365 euros** par rapport aux charges réalisées en 2024 intègre la revalorisation des tarifs des principaux marchés : traitement des déchets de balayage, fourniture des consommables

(brosses des balayeuses, carburant, sel de déneigement...) et le développement de nouvelles prestations pour les communes suivantes :

- **Brie-Comte-Robert** : campagne automnale de ramassage des feuilles et dix jours de prestations supplémentaires pour le nettoyage des cours d' écoles
- **Mandres-Les-Roses** : 96 jours de plus pour les prestations de nettoyage et ramassage des visibles.

Les charges de personnel



- Réalisé 2024 : **2 024 208 euros**
- Prévisionnel 2025 : **2 187 426 euros**

Le budget du personnel est en augmentation suite à l'évolution des facteurs suivants :

- La hausse du point des salariés de droits privé,
- L'application de la politique salariale,
- La revalorisation de la prévoyance des agents fonctionnaires,
- La prévision de deux CDD sur 12 mois pour pallier à des absences de longue durée
- La hausse du nombre d'heures supplémentaires

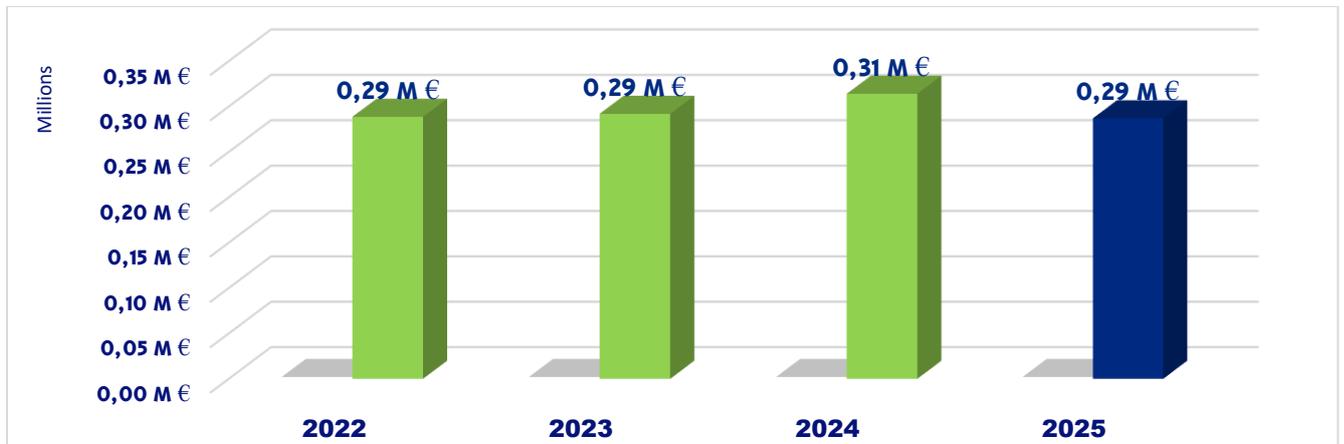
Les intérêts des emprunts et dettes

Ce sont les frais financiers sur le capital emprunté auprès du Crédit Mutuel pour le financement de la réhabilitation du bâtiment et l'aménagement d'un parking au taux fixe de **1,50%** sur 20 ans.

Contrat	Capital origine	Objet	Taux Fixe	Date 1ère échéance	Date fin	Périodicité	Durée	En cours au 01 01 2025	Capital au 31 12 2025	Annuité Capital	Annuité Intérêts	ICNE
CM 80291802	800 K€	Financement travaux parking et bâtiment	1,50%	30/11/2017	31/08/2037	Trimestre	12 ans et 7 mois	510 K€	470 K€	40 K€	7 42 €	659 €

Les dotations aux amortissements

Elles ont pour objectif de constater la vétusté des biens et de générer de l'autofinancement pour le remplacement des équipements, des biens mobiliers et immobiliers.



- Réalisé 2024 : **314 038 euros**
- Prévisionnel 2025 : **287 000 euros**

Variation de **-27 038 euros** soit **-8.61 %** par rapport aux dotations 2024.

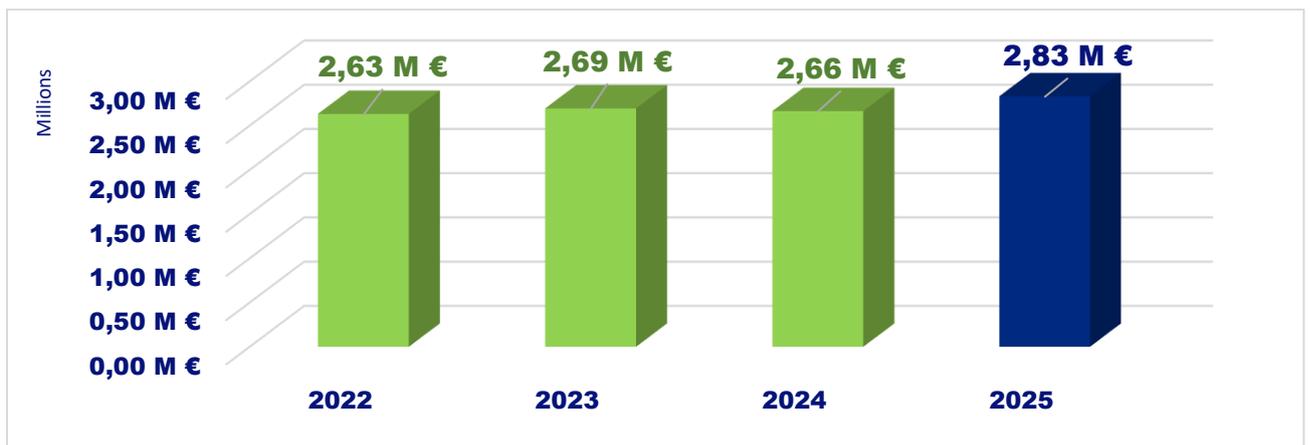
En 2022, l'acquisition d'une balayeuse a pu être réalisée grâce aux fonds propres

En 2023, une seconde balayeuse a été achetée sans le recours à l'emprunt.

En 2024, achat d'un véhicules Peugeot Partner électrique en autofinancement.

En 2025, les fonds propres couvrent l'achat de deux balayeuses.

Les recettes de fonctionnement



- Réalisé 2024 : **3 141 510 euros**
- Prévisionnel 2025 : **3 216 091 euros**

Variation de **74 581 euros** soit **2.37 %** par rapport aux recettes réalisées en 2024.

Les soldes excédentaires antérieurs sont compris dans les recettes de fonctionnement.

Soldes excédentaires

2022	150 485 €	5,65%
2023	51 146 €	1,81%
2024	134 794 €	4,29%
2025	116 975,86 €	3,64%

Le solde de fonctionnement antérieur reporté sur l'exercice N réduit le produit des charges réclamé aux communes.

Pour l'année 2024 le solde de fonctionnement excédentaire représente **116 975,86 euros** des recettes de fonctionnement. Il réduit la participation des communes.

L'évolution s'explique par les nouvelles prestations commandées par des communes en 2025 et par les revalorisations contractuelles des tarifs.

Le résultat de clôture 2024

- 1) Le résultat de clôture de l'exercice 2024 fait état d'un solde excédentaire de 116 975.86 euros il comprend le solde de clôture de l'exercice précédent.

Section	Résultat à la Clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de Clôture 2024
Fonctionnement	134 794,08 €	-	-17 818.22 €	116 975.86 €

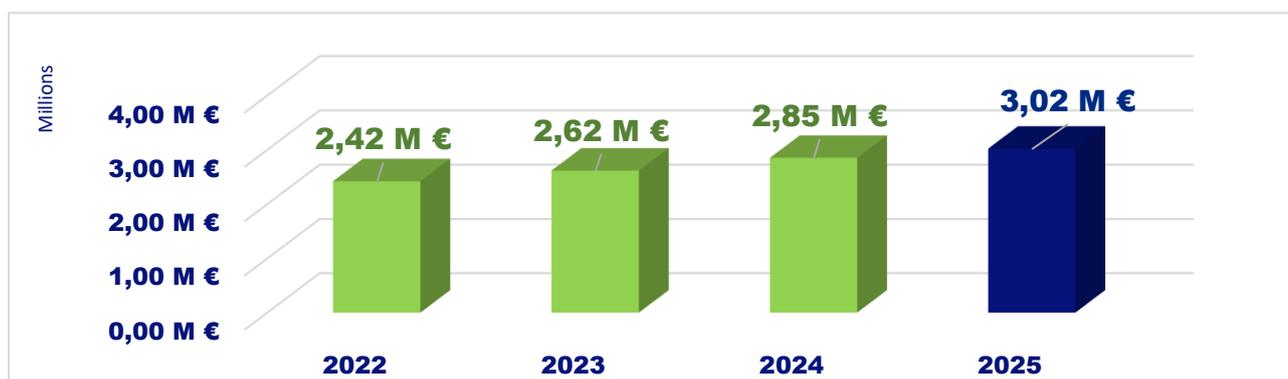
La participation des collectivités

- Réalisé 2024 : **2 849 925 euros**
- Prévisionnel 2025 : **3 019 219 euros**

Evolution de **169 294 euros** soit **5.94%** par rapport aux recettes réalisées en 2024.

Cela s'explique par de nouvelles prestations commandées par la commune de Brie -Compte-Robert pour le ramassage des visibles et pour le ramassage de feuille.

Ainsi que 96 jours de prestations de nettoyage supplémentaires pour la commune de Mandres-les-Roses.

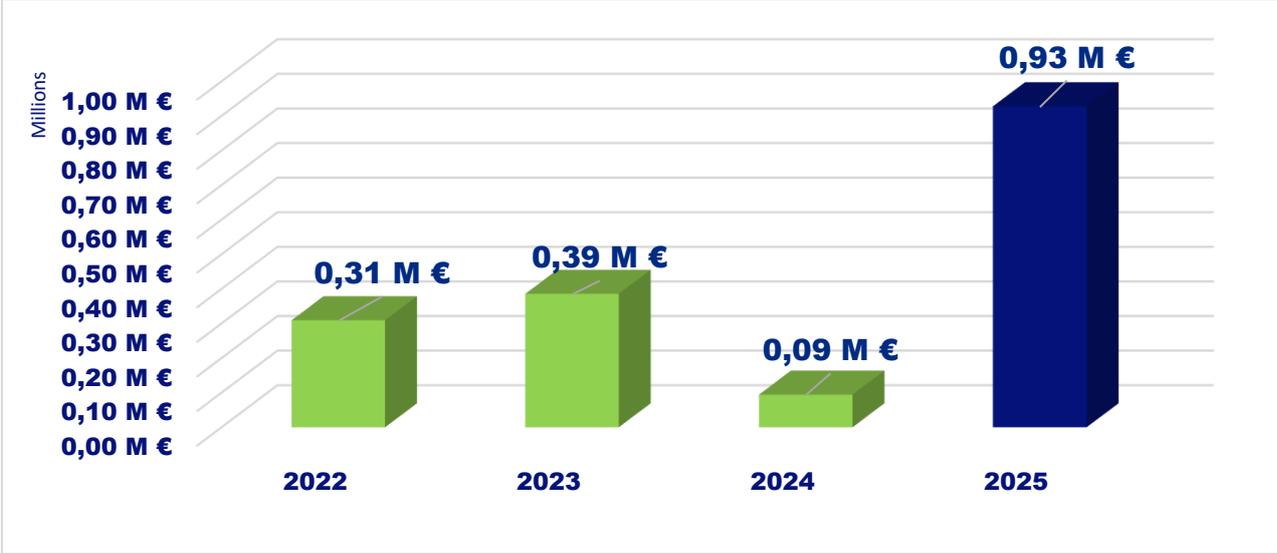


Etat détaillé des participation 2025 et variation par rapport à l'exercice 2024.

REPARTITION DES CHARGES 2025 ENTRE ADHERENTS						Produits perçus	Variation N/N-1	
COMMUNES	PRESTATION DE BASE	RAMASSAGE DE FEUILLE	DESHERBAGE	SALAGE	TOTAL	2024	En nombre	En %
BRUNOY	674 756 €	37 326 €	0 €	0 €	712 081 €	686 471 €	25 610 €	3,73%
CROSNE	169 375 €	14 930 €	0 €	0 €	184 306 €	177 705 €	6 601 €	3,71%
EPINAY-SOUS-SENART	186 340 €	14 930 €	0 €	8 450 €	209 720 €	202 165 €	7 555 €	3,74%
OREE-DE-LA-BRIE	36 230 €	0 €	0 €	1 259 €	37 489 €	36 195 €	1 294 €	3,57%
MAROLLES-EN-BRIE	59 810 €	14 930 €	0 €	4 317 €	79 057 €	76 177 €	2 880 €	3,78%
SANTENY	28 661 €	0 €	0 €	0 €	28 661 €	27 641 €	1 020 €	3,69%
Total A - PARTICIPATIONS REVERSEES PAR LES COLLECTIVITES	1 155 172 €	82 116 €	0 €	14 026 €	1 251 314 €	1 206 354 €	44 962 €	3,73%
PRODUITS FISCALISES PAR ANNEE							Variation N/N-1	
COMMUNES	PRESTATION DE BASE	RAMASSAGE DE FEUILLE	DESHERBAGE	SALAGE	TOTAL FISCALISE 2025	TOTAL FISCALISE 2024	En nombre	En %
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	261 341 €	14 930 €	0 €	13 326 €	289 597 €	278 691 €	10 906 €	3,91%
BRIE-COMTE-ROBERT	570 589 €	22 395 €	0 €	0 €	592 984 €	539 379 €	53 605 €	9,94%
COMBS-LA-VILLE	208 826 €	0 €	38 662 €	0 €	247 488 €	238 542 €	8 946 €	3,75%
PERIGNY-SUR-YERRES	21 315 €	0 €	0 €	0 €	21 315 €	20 534 €	781 €	3,80%
QUINCY-SOUS-SENART	308 600 €	14 112 €	0 €	14 390 €	337 103 €	322 787 €	14 316 €	4,43%
MANDRES-LES-ROSES	102 998 €	0 €	0 €	7 555 €	110 553 €	80 697 €	29 856 €	37,00%
VARENNES-JARCY	18 667 €	0 €	0 €	7 195 €	25 862 €	25 066 €	796 €	3,17%
VILLECRESNES	143 003 €	0 €	0 €	0 €	143 003 €	137 876 €	5 127 €	3,72%
TOTAL B - Produits fiscalisés total	1 635 339 €	51 437 €	38 662 €	42 466 €	1 767 905 €	1 643 572 €	124 333 €	7,56%
TOTAL A+B	2 790 510 €	133 554 €	38 662 €	56 492 €	3 019 219 €	2 849 925 €	169 294 €	5,94%

Les dépenses d'investissement

- Réalisé 2024 : **94 443 euros**
- Prévisionnel 2025 : **927 872 euros**

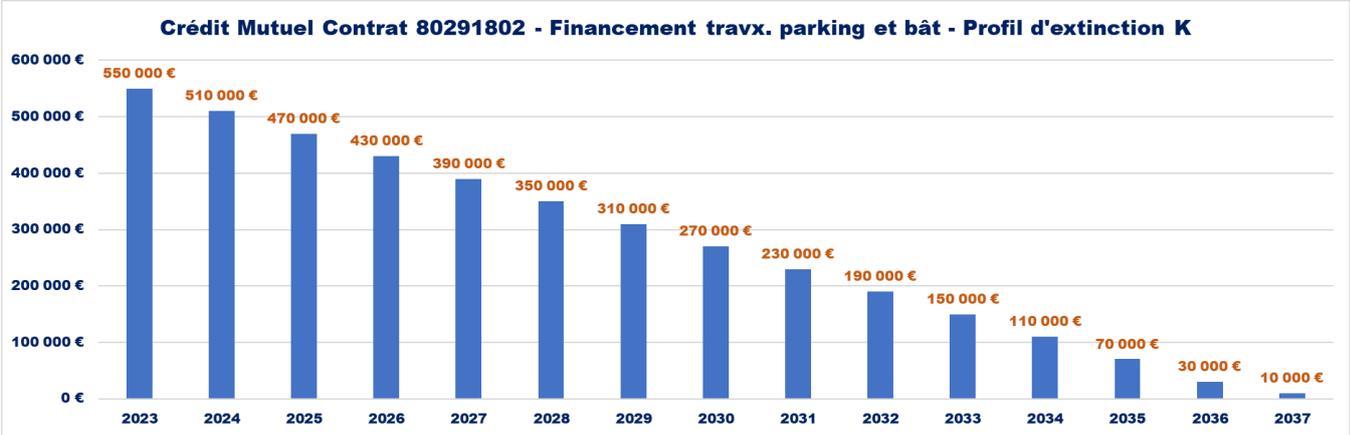


Evolution de **833 429 euros** selon le détail ci-dessous :

Les emprunts et dettes assimilées

L'annualité de remboursement du capital pour le financement de la réhabilitation du bâtiment et l'aménagement d'un parking est de **40 000 €**.

Le capital restant dû au 31 décembre 2025 sera de **470 000 €**.



Les immobilisations corporelles :

- Réalisé 2024 : **54 443 euros**
- Prévisionnel 2025 : **887 622 euros**

Evolution de **833 179 euros** par rapport au réalisé en 2024.

Réalisé 2024 :

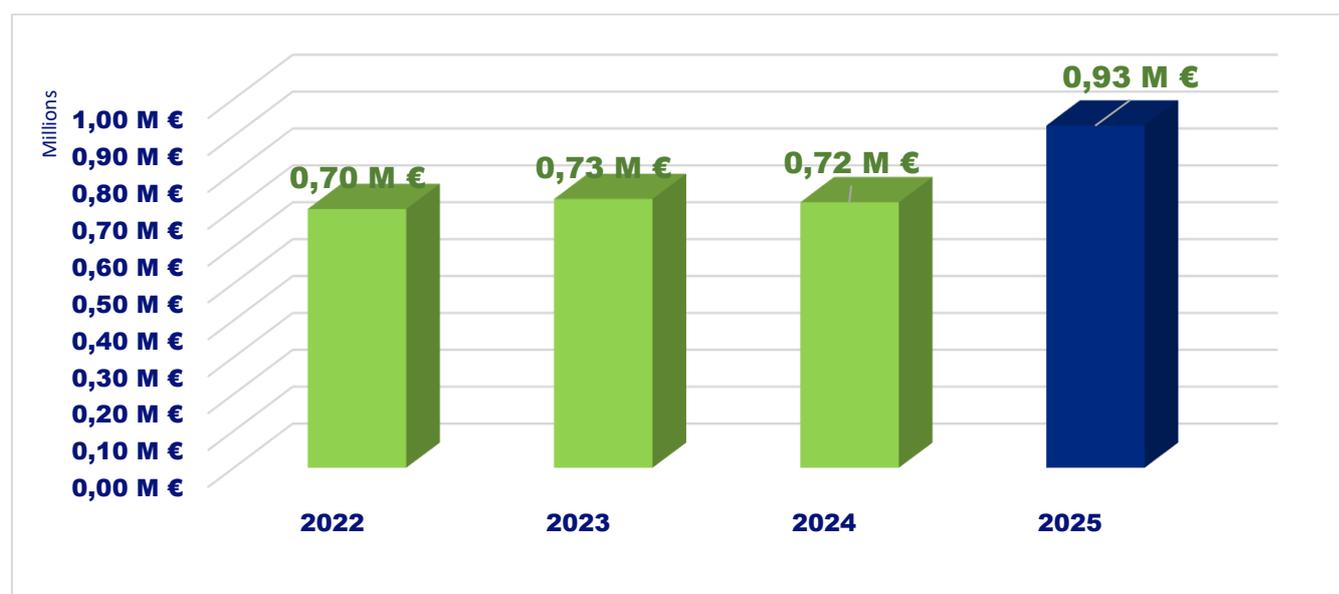
• 1 véhicule utilitaire électrique sans permis	38 094 €
• Travaux dans le bâtiment	5 308 €
• Matériel pour l'Atelier	5 288 €
• Remplacement de 6 souffleurs	4 754 €
• 1 Armoire à produits chimiques	999 €

Dont suréquilibre d'investissement **130 204 euros** les recettes sont supérieures aux dépenses.

Prévisionnel 2025 :

• 2 Balayeuses	590 000 €
• 2 véhicules de service électriques RAR 2024	112 647 €
• Travaux dans le bâtiment	40 606 €
• Remplacement de souffleurs	5 000 €
• Outillages techniques pour l'Atelier	7 665 €
• Armoires pour vestiaires	1 500 €

Les recettes d'investissement



- Le solde de clôture de l'exercice 2024

Section	Résultat à la Clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de Clôture 2024
Investissement	342 960,95 €	-	282 417.39 €	625 378.34 €

- Réalisé 2024 : **719 822 euros**
- Prévisionnel 2025 : **927 872 euros**

Variation négative de **208 050 euros** soit **28.90 %** par rapport aux recettes réalisées en 2024.

Réalisé 2024:

Solde excédentaire N-1	342 961 euros
Dotations aux amortissements	320 138 euros
FCTVA	56 723 euros

Prévisionnel 2025 :

Solde excédentaire N-1	625 378 euros
Dotations aux amortissements	287 000 euros
FCTVA	15 494 euros

Le taux de compensation forfaitaire fixé par l'article L. 1615-6 du CGCT à partir du 1^{er} janvier 2025 est de **14,85 % au lieu de 16,404%** pour les dépenses éligibles.

Le taux de compensation est appliqué au montant toutes taxes comprises des dépenses éligibles, effectivement supportées l'année N-1.